



Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

12^e ÉDITION

avec le soutien de



Cités Unies France et ses partenaires
l'Agence Française de Développement
et la **Caisse des Dépôts et Consignations**
mettent à disposition des collectivités
territoriales françaises **un dispositif**
d'appui à l'ingénierie en matière
d'action internationale.

POUR LA 12^e EDITION,

TROIS TYPES D'APPUIS SONT DISPONIBLES



Appui à
l'élaboration
d'une stratégie
à l'international

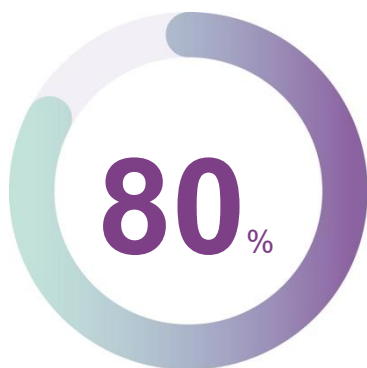


Appui au
montage
de projet
à l'international



Appui à la
prise en compte
des enjeux
climatiques
dans l'AICT

Cet appui se traduit par la **mise à disposition d'une expertise externe**, sélectionnée et portée par Cités Unies France, que le dispositif prend en charge à hauteur de :



de la prestation
si la collectivité
est adhérente
à Cités Unies France



de la prestation
si la collectivité
n'est pas adhérente
à Cités Unies France

52

**collectivités ont déjà
bénéficié** du dispositif lors
des 11 éditions précédentes.

COMMENT POSTULER ?

- Le 12^e appel à candidature du dispositif s'ouvre le 21 mai 2025.
- Consultez le guide du dispositif sur le site internet **www.cites-unies-france.org**
- Remplissez le formulaire de candidature correspondant à votre besoin.
- Envoyez le formulaire par e-mail au plus tard le **3 juillet 2025**.



CONTACT

- David-Pierre Giudicelli
Tél : 07 86 74 67 84
d.giudicelli@cites-unies-france.org